

RÈGLES À SKIASCOPIE

FICHE N° 16069

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -

Fabricant : Guilbert-Routit

Domaines : Santé

Sous-domaines : Médecine

Organisme : Manufacture Française des Pneumatiques Michelin

Ville : Clermont-Ferrand

Modèle :

Matériaux : Métal, Verre

Description

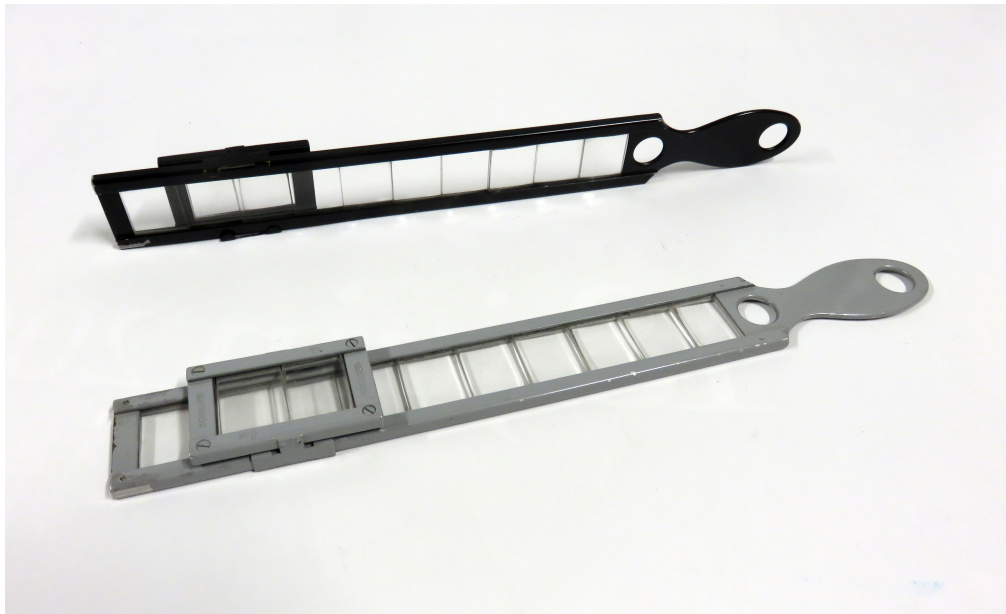
Les règles à skiascopie fabriquées par Guilbert-Routit sont deux exemplaires de réglottes en métal. Chaque réglotte est de forme rectangulaire et munie d'une poignée pour la saisie. Le contour est en métal et entoure une série de 10 lentilles carrées de vergences différentes (exprimées en dioptries). Au-dessus de cette série, un duo de lentilles est inséré dans un support qui coulisse sur la réglotte, de sorte qu'une lentille "supérieure" puisse être alignée avec une lentille "inférieure". La différence entre les modèles réside dans la nature des lentilles. La réglotte grise fait appel à des lentilles concaves (divergentes) tandis que la réglotte noire utilise des lentilles convexes (convergentes).

Utilisation

Cet objet a été utilisé dans l'infirmerie du site des Carmes (Manufacture Française des Pneumatiques Michelin).

La skiascopie est la branche de l'ophtalmologie qui s'intéresse à la réfraction des rayons lumineux par l'œil. La règle permet de faire un premier ajustement sur les verres correcteurs de vue. Un modèle de règle est utilisé selon que le sujet est myope (modèle gris) ou hypermétrope (modèle noir). Le sujet regarde à travers les lentilles jusqu'à obtenir une vue claire, avec ajustement par l'une des deux lentilles supérieures si besoin. Les vergences étant indiquées sur chaque lentille, l'ophtalmologiste a une idée de la vergence nécessaire pour chaque verre de lunette à façonner pour le patient.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Règles à skiascopie (Guilbert-Routit), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=34083>, consulté le 2026-07-22